

GARONS



Garons Mag, journal municipal



N° 23 - Novembre 2020

Services mairie

Hôtel de ville

◆ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77

HORAIRES D'OUVERTURE :

☐ Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

☐ Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

☐ Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

◆ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77.

Fermé également le vendredi après-midi.

◆ Site internet : www.ville-garons.fr

Médiathèque

◆ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry
Tél. : 04 66 38 91 43

☐ Lundi : fermeture hebdomadaire

☐ Mardi : de 15h30 à 18h30

☐ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

☐ Vendredi : de 15h30 à 18h30

☐ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte des déchets ménagers et déchèterie

◆ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets
et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM.
04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

Permanences assistances sociales

◆ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes

Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33

◆ MSA : Mme Basset

Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

Urgences

◆ Police municipale (Grand'rue) :

04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09

◆ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36

◆ Pompiers : 18

◆ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et
de médiations). Tél. 0 800 80 55 64

Sommaire

Infos utiles.....P.2

Le mot du Maire..... P.3

Scolaires..... P.4

- Une rentrée sereine
- Remise des dictionnaires
- Restauration scolaire
- Spectacle de Noël
- Recensement des effectifs
- Le centre de loisirs
- Les enfants du CLSH

Travaux..... P.6

- Voirie
- ZAC Carrière des Amoureux
- L'Oustaou des Péquelets

Sécurité et prévention..... P.8

- Protection vidéo J. Monnet
- Les zones à 30km/h

Armées..... P.9

- Le 503^e Régiment du Train
- Cérémonie du 11 Novembre

CCAS..... P.10

- Aide administrative
- Les activités du CCAS
- Covid-19

Dans la commune..... P.12

Associations..... P.13

Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
Mairie de Garons :
tél : 04 66 70 05 77



Le Mag,

Directeur de la publication :

Alain DALMAS

Rédacteur en chef :

Jean-Max MARCOUREL,

en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS

Conception/réalisation :

Ab Ovo : 04 66 62 93 63

Dépôt légal n°131977

[www.facebook.com/
ville-de-garons](https://www.facebook.com/ville-de-garons)



Votre journal
municipal est
imprimé sur un
papier respectant les
normes européennes
de protection de
l'environnement.

www.garons.fr





Chères Garonnaises,
Chers Garonnais,
Chers Amis,

Cette année toutes nos habitudes ont été bouleversées. Les rendez-vous annuels qui rythment habituellement nos activités communales sont confrontés aux restrictions, aux ajustements réglementaires incessants imposant à chacun de nous de s'adapter et surtout de faire face à la propagation du virus.

L'important est de se préserver, de rester vigilant, de protéger les autres en appliquant les gestes barrières et en mettant toutes les chances de notre côté.

Il est difficile de faire abstraction du virus et pourtant il est important que la commune vive, que les Garonnaises et Garonnais puissent s'épanouir au sein de leurs activités, qu'elles soient professionnelles, bénévoles ou encore scolaires pour nos enfants.

L'équipe municipale a donc œuvré depuis le mois de mars au bon fonctionnement de ses services, des écoles et du respect des directives gouvernementales. Nous nous sommes pleinement consacrés à la gestion de cette crise et après avoir mis en place les protocoles nécessaires nous avons, je le pense, contribué à ce que les Garonnais puissent retrouver une certaine liberté dans leurs activités.

Il est très compliqué d'organiser ou d'autoriser des manifestations et l'inconnu dans lequel nous progressons ne nous permet pas de nous projeter. Pourtant, la rentrée des classes, le forum des associations, la reprise des activités culturelles, sportives et associatives montrent à quel point nous pouvons-nous mobiliser pour dynamiser la commune tout en se conformant aux prérogatives en vigueur.

Les projets en cours n'en sont d'ailleurs pas pénalisés. Ils continuent à prospérer : les travaux de la rue Fresque, l'extension de la crèche, l'aménagement des Rives du Parc et de la ZAC Carrière des Amoureux...

Même si de nombreuses inquiétudes demeurent, nous garderons à cœur de maintenir et tisser le lien qui nous unit. Je ne sais, pour l'heure, quel avenir nous est réservé, avec ou sans mesures restrictives renforcées. Pourtant la vie doit continuer. Nous devons toujours aller de l'avant et, bien sûr, rester vigilants.

Belle rentrée à toutes et tous !

Alain DALMAS,
Maire de Garons

“ L'important est de se préserver, de rester vigilant, de protéger les autres en appliquant les gestes barrières et en mettant toutes les chances de notre côté. ”

Une rentrée sereine dans le respect des recommandations sanitaires

Contents de retrouver leur école

Malgré un contexte particulier, nos écoliers garonnais étaient ravis de retrouver leur école, rassurés par d'excellentes conditions d'accueil mises en œuvre par les enseignants avec le soutien de la municipalité. Tout avait été préparé en amont pour une rentrée sereine. Des locaux et sanitaires d'une propreté irréprochable ont grandement contribué à rassurer parents et enfants.

Les 12 classes de primaire et 7 de maternelle comptabilisent 495 enfants. Brigitte MALIGE, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, a souhaité la bienvenue aux écoliers et parents contraints de rester en dehors de l'enceinte scolaire. Le protocole d'accueil édicté par l'éducation nationale fut respecté à la lettre par les directrices des écoles maternelle et primaires, le corps enseignant et le personnel municipal. Les élèves, très au fait de la situation particulière, avaient bien intégré ces nouvelles règles tout comme la nécessité de leur application.

Malgré le port du masque, la rentrée 2020 n'a donc pas dérogé à la tradition d'un accueil chaleureux et personnalisé.



Remise des DICTIONNAIRES

La distribution des dictionnaires n'a pas pu se faire au mois de juin du fait de la propagation de la COVID-19. Nos petits écoliers de CP qui sont maintenant au CE1 n'ont pas été oubliés, ils les ont reçus en septembre 2020. Félicitations aux enfants qui ont appris à lire durant cette année un peu compliquée.



Restauration SCOLAIRE

Renouvellement du marché

Le marché public de la restauration scolaire est arrivé à échéance. Ainsi depuis quelques mois, une commission municipale a travaillé au renouvellement du marché. Plusieurs séances ont été nécessaires pour élaborer le cahier des charges et étudier les prestations en fonction des exigences de qualité attendues. La société Sud Est Traiteur a été choisie.

Malgré une augmentation des tarifs des prestataires, des dépenses courantes (eau, électricité, entretien...), l'accroissement de la fréquentation nécessitant du personnel supplémentaire, la loi Egalim, la municipalité n'a pas souhaité reporter cette augmentation sur les familles, c'est ainsi que le prix du repas est maintenu à 3,60 € et ce depuis le 1^{er} janvier 2013.

SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël des écoles élémentaires est annulé en accord avec les services de l'éducation nationale et la municipalité. Les enfants seront tout de même gâtés pour l'occasion. Pour les élèves de maternelle, le Noël devrait être maintenu dans l'enceinte de l'école (sauf avis contraire des autorités administratives au regard de l'évolution de la crise sanitaire).

Recensement DES EFFECTIFS

Afin de recenser tous les enfants nés en 2018 qui intégreront à la rentrée prochaine 2021/2022 une classe de petite section de maternelle, nous vous remercions de vous présenter en mairie avec copie du livret de famille avant le 15 décembre 2020. Ces effectifs prévisionnels doivent être obligatoirement communiqués à l'inspection académique.

Le centre de LOISIRS de Garons a OUVERT SES PORTES POUR L'ÉTÉ

Un été très riche en activités, du 6 juillet au 15 août

Malgré l'absence de camp, nos petits Garonnais ont eu un planning riche en activités :

- visite de la mairie à la rencontre des élus (thème abordé : l'environnement),
- fête foraine « Garons'Land », avec friandises, jeux d'eau, animations,
- accrobranche,
- jeux gonflables pour clôturer l'été,
- sortie à Marguerittes,
- le sport était également présent : gym, yoga, danses...
- ateliers de cuisine (gâteaux, barbe à papa...)
- et sans oublier les mémorables concours de pétanque !

Eric Severian, le Directeur du centre, attend vos enfants les mercredis ainsi que les vacances scolaires (exceptées celles de Noël) pour partager les activités. Renseignements sur : www.garons.fr



Les enfants du CLSH ont visité la mairie ET RENCONTRÉ nos ÉLUS

C'est avec un intérêt certain et un peu d'appréhension que les enfants du centre de loisirs ont rencontré nos élus le 21 juillet dernier.

La visite de la mairie s'est achevée sur des questions/réponses avec pour thème principal l'environnement au sein même de la salle du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire et les Adjointes présents (Jacqueline CHAPEYRON, Aline BASTIDA et Michel JARRY) se sont prêtés au jeu du débat et nos petits Garonnais ont été ravis d'y prendre part.



VOIRIE

Les travaux de la rue Fresque ont démarré le 4 septembre. En coordination avec le SMEG (réseaux secs, éclairage public) et Nîmes Métropole (réseaux humides, assainissement, eau potable), les travaux d'enfouissement et le renouvellement à neuf des réseaux devraient prendre fin en janvier 2021. Si le climat le permet les délais seront respectés, l'entreprise EIFFAGE terminera les travaux par le revêtement en enrobé.

L'aménagement de l'avenue des Rives du Parc a commencé fin mai. La crise sanitaire de la COVID-19 a stoppé momentanément les travaux. EIFFAGE, en charge du projet, a su mettre en place les moyens nécessaires pour rattraper le retard. C'est ainsi que les trottoirs et l'éclairage public installés par CITEOS sont déjà fonctionnels. L'avenue permettra la liaison entre le giratoire

de l'entrée nord et l'avenue Frédéric Mistral. Cette voie de desserte permettra de limiter le flux des véhicules qui accèdent au centre-ville par la rue de Bouillargues.

Pour 2020 d'autres projets, qui ont préalablement été budgétés, seront également réalisés :

- parking du Mas de l'Hôpital,
- avenue de la Méditerranée (voirie),
- chemin de Spirol,
- rue des Flotilles,
- rue des Vieilles Vignes (fuite sur réseau BRL),
- chemin de Broussan (création de ralentisseurs).

Les travaux de voirie et de réseaux de la rue du Jardin ont été, quant à eux, réceptionnés au mois de mars.



Avenue des Rives du Parc - jour



Rue Fresque



Avenue des Rives du Parc - nuit

ÉTAT DES LIEUX ET PROSPECTIVE ZAC Carrière des Amoureux

Cette année, la ZAC Carrière des Amoureux a vu les premières maisons se construire et les premiers foyers s'installer. Un tiers des terrains à bâtir ont été vendus ce qui démontre une vraie attractivité. Les élus ont souhaité concevoir un quartier apaisé, à taille humaine, avec une densité maîtrisée au regard des normes actuelles qui lui sont imposées.

L'objectif de la ZAC est aussi de proposer une diversité d'habitat. Des logements dits « abordables » sont à disposition sur l'opération. Il s'agit de maisons de ville proposées à la vente en terrain à bâtir. L'objectif est de proposer une forme de logement à acquérir à prix attractif (à partir de 199 000 €), donc destinés principalement à des primo-accédants.

Vinci Immobilier construit actuellement des logements collectifs qui seront livrés au printemps 2021 et les élus ont choisi OB Développement, un promoteur local, pour la réalisation de l'autre programme collectif de standing.

En matière de travaux, la moitié du programme a été aménagée. De même, le premier tronçon de la rue de la Farelle a été requalifié et élargi aussi bien au bénéfice des automobilistes que des piétons.

Le deuxième tronçon de la rue de la Farelle est prévu pour la fin d'année 2020 afin de reboucler cet axe avec la nouvelle avenue des Rives du Parc réaménagée directement par la commune de Garons.

Sur l'ensemble des nouveaux axes de circulation et au regard de certains retours de riverains, des échanges entre la commune et la SPL Agate sont engagés pour diminuer la vitesse. Sur certains d'entre eux, des aménagements adéquats seront réalisés.

En matière de prospective, la SPL Agate lancera la phase 3 d'aménagement et de commercialisation au printemps 2021. Cette tranche permettra de relier la rue de la Farelle et la nouvelle trame verte au pôle sportif tout en proposant des nouveaux terrains à bâtir de plus grandes superficies.

L'Oustaou des Péquelets

Les travaux d'extension de la crèche qui ont débuté cet été dureront au total 11 mois. Afin de ne pas pénaliser les parents, une structure provisoire accueille d'ores et déjà les enfants inscrits en crèche le temps des travaux : le centre socioculturel Jean Yannicopoulos (Mas de l'hôpital).

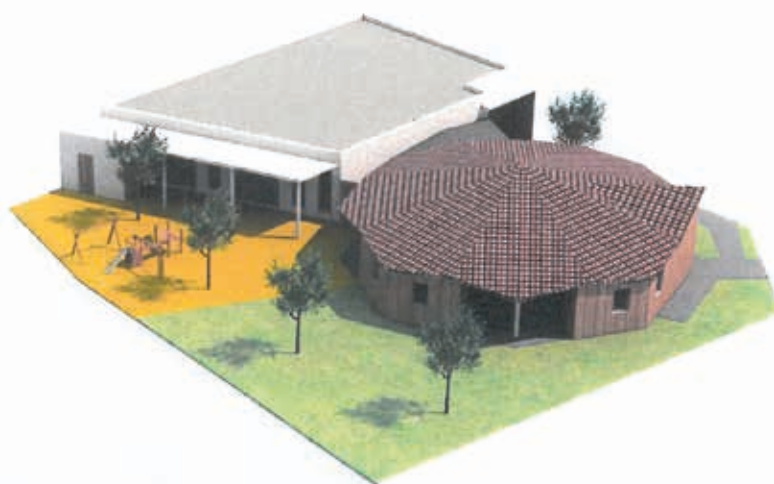
Conformément aux prérogatives de la PMI (protection maternelle et infantile), la commune a pris les dispositions nécessaires pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Une autorisation d'ouverture de cette structure provisoire a d'ailleurs été délivrée par le Président du Conseil Départemental.

Cette opération permettra de doubler la capacité d'accueil de l'établissement géré par l'institut Emmanuel d'Alzon. De 18 places, la crèche en comptera 36 après les travaux.

Coût de l'opération : 881 784 € TTC

Subventions totales (CAF, État, Région) : 569 946 €

Fonds propres de la commune : 311 838 €



PROTECTION VIDÉO DU GROUPE SCOLAIRE Jean Monnet



Afin de lutter contre les actes de malveillance, les intrusions et les dégradations, le groupe scolaire Jean Monnet et le plateau sportif attenant vont être équipés de caméras de vidéoprotection.

Ce système permettra de sécuriser les accès et sorties des établissements ainsi que leurs espaces de circulation extérieure (cours de récréation).

Fonctionnement

Les caméras seront activées exclusivement en dehors des heures de fonctionnement des établissements res-

pectant ainsi la vie privée des élèves, des enseignants et des agents communaux exerçant dans l'établissement. Les enregistrements seront conservés durant un mois et pourront être consultés en cas d'incident par les personnes dûment habilitées.

Modalités

Les élèves, leurs parents et les personnels seront informés par des panneaux, disposés sur la façade des bâtiments, du déploiement de ce matériel.

La municipalité affiche sa volonté de protéger les biens de la collectivité en se dotant des moyens de lutte modernes contre les actes de délinquance.

Les zones à 30km/h SUR L'AGGLOMÉRATION



Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

Les zones dites à 30 font partie des espaces du territoire public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h, pour l'ensemble des usagers y circulant (tous véhicules à moteur, deux roues, y compris les cyclistes et les transports en commun).

Ces zones ont pour objectif de faciliter la cohabitation entre les usagers et réduire ainsi les accidents graves mais aussi de faciliter la marche à pied dans certaines zones des agglomérations.

L'entrée de la zone à 30

Ce panneau est placé à chacune des entrées de la zone. Il est de forme rectangulaire. Il est à fond blanc, écriture noire, et bordé d'un listel rouge. Il comporte la reproduction du panneau B14 de limitation de vitesse à 30km/h.



Les sorties des zones 30

Il est à fond blanc, écriture noire, et bordé d'un listel noir. Il comporte la reproduction du panneau B14 approprié où la couleur rouge est remplacée par du gris.



Rappel de quelques rues de Garons avec des zones à 30km/h (liste non exhaustive) :

- rue de Bouillargues
- rue des Alizés
- rue Frédéric Mistral
- rue des Alpilles
- chemin de la Farelle
- rue de Provence
- rue de la République

Des contrôles par radars mobiles sont susceptibles d'être effectués régulièrement sur ces zones comme sur l'ensemble des voies communales.

PRISE DE COMMANDEMENT DU 503^e RÉGIMENT DU TRAIN



Lieutenant Colonel
Pierre PILLEBOUT

Saint-Cyrien de la promotion général Lalande (1996-1999), il choisit l'arme du Train à sa sortie d'école. Après une année d'école d'application à Tours, il sert au 515^e régiment du Train (RT) à La Braconne (16) de 2000 à 2007 où il commande notamment le 2^e escadron de transport.

De 2007 à 2009, il sert au centre automobile de la défense, à l'École Militaire à Paris. Il suit ensuite le cours supérieur

d'état-major puis l'école de Guerre, toujours à l'École Militaire. Dans le cadre d'une formation de spécialité, il effectue l'année suivante un Master of Business Administration (MBA) à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) à Cergy Pontoise. Il est ensuite affecté au bureau pilotage de l'état-major de l'armée de Terre pendant 2 ans puis sert comme chef du bureau opérations instruction (BOi) au 516^e RT à Toul (54) de 2014 à 2016.

Il rejoint l'école du Train et de la logistique opérationnelle (ETLO) de Bourges (18) comme chef de la division des futurs commandants d'unité (2016-2019) puis comme chef de bureau adjoint au directeur des études et de la prospective. Le 24 juin 2020, il prend le commandement du 503^e RT à Nîmes-Garons.

Le lieutenant-colonel Pierre Pillebout a servi au Kosovo (2001-2002), en Afghanistan (2003), au Liban (2009-2010) et enfin au Mali (2014-2015) en tant que chef opérations du bataillon logistique de l'opération BARKHANE.

Chevalier de la Légion d'Honneur, le lieutenant colonel Pierre Pillebout est marié et père de quatre garçons.

Date d'entrée en service :
1^{er} septembre 1996

Arme : Train - Origine : Saint-Cyr

Grades successifs

- Lieutenant-1999
- Capitaine-2003
- Chef d'escadron-2010
- Lieutenant-colonel-2015

Diplômes

- DEM-2008
- BEMS-2011
- MBA ESSEC-2012
- Diplôme logistique interarmées du 3^e degré-2018

Citations - décoration

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Chevalier de l'ordre national du Mérite
- Croix du combattant
- Médaille d'outre-mer avec agrafes «Sahel» et «Liban»
- Médaille la défense nationale, échelon argent
- Titre de reconnaissance de la Nation
- Médaille commémorative française avec agrafes «Afghanistan» et «ex-Yougoslavie»
- Médaille OTAN «Kosovo»
- Médaille OTAN «ISAF Afghanistan»
- Médaille ONU

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 avait une saveur particulière cette année. Confinement oblige, elle était très restreinte. Des membres de l'Union Locale des Anciens Combattants et quelques élus se sont rassemblés autour du maire et du Lieutenant-Colonel PILLEBOUT du 503^e Régiment du Train pour honorer les soldats morts pour la France et qui se sont battus pour que nous puissions conserver notre liberté.



C.C.A.S

Permanence aide administrative

Dès le mois de décembre 2020, le Centre Communal d'Action Sociale proposera aux Garonnais une permanence d'aide administrative.

Sont concernés les administrés qui pourraient rencontrer des difficultés dans le traitement de leurs démarches du fait notamment de la complexité de l'environnement administratif et social, de la dématérialisation croissante ou d'une maîtrise partielle des écrits et de la langue française.

Une élue du C.C.A.S proposera son aide, en toute confidentialité, pour :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs,
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives,
- la mise en relation des usagers avec les services concernés.

Jours et horaires :

Les 1^{ers} mercredis de chaque mois entre 9h à 12h sur rendez-vous, pris préalablement à l'accueil de la mairie. La première permanence se tiendra le mercredi 2 décembre 2020. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

NB : il est indispensable que vous puissiez vous munir des documents relatifs à votre demande d'accompagnement lors de votre rendez-vous.

**PERMANENCE
AIDE ADMINISTRATIVE**

Le 1^{er} mercredi
de chaque mois
À partir du 02/12/20

SUR RDV
DE 9H00 A 12H00

GRATUIT & CONFIDENTIEL
Aide dans les démarches administratives
Accompagnement à l'utilisation des services en ligne
(C.A.F, RSA, Pôle Emploi, Ameli.fr, CARSAT...)

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

**HÔTEL DE VILLE
MAIRIE DE GARONS
30128 GARONS
TEL: 04.66.70.05.77**

Au regard des protocoles sanitaires en vigueur,
le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires.

Les activités du C.C.A.S

Lors de sa séance du 16 septembre 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a délibéré sur les points suivants :

- Dorénavant, l'âge requis pour prétendre à l'inscription sur le registre des aînés ayants-droit est fixé à 70 ans, à compter du 17 septembre 2020.
- En raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, le repas et le spectacle offerts aux Aînés en 2020 sont annulés.
- Le repas de fin d'année destiné aux séniors sera remplacé cette année par un colis.

Au travail, à la maison,
dans l'espace public...

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR
#NeRienLaisserPasser

COVID-19

NOTRE VILLAGE FAIT DE NOUVEAU FACE À L'ÉPREUVE

Comme partout, Garons a vécu au printemps et de nouveau ces dernières semaines, une période particulière dans un contexte de crise sanitaire qui bouleverse quelque peu nos habitudes et la routine de tous. En cette période de fin d'année, force est de constater que nous devons encore faire avec ce satané virus et le reconfinement tant redouté fait encore partie de notre quotidien ; un confinement qui, s'il a permis de modifier « en bien » nos habitudes, a malgré tout marqué les esprits de tous, tant les habitants que les commerçants.

Dans notre village, les commerçants et artisans ont été très impactés car souvent contraints de suspendre malgré eux leur activité : on pense notamment aux salons de coiffure, aux auto-écoles, aux agences immobilières, aux restaurants (même si la plupart se sont adaptés en proposant la vente à emporter pour « sauver les meubles »). Un énorme coup dur. Encore une fois.

D'autres commerçants et artisans, autorisés à poursuivre leur activité car « essentiels » selon les termes gouvernementaux (commerces de bouche, tabac-presse, pharmacies), ont dû une nouvelle fois se réorganiser, faire face aux difficultés d'approvisionnement (c'était notamment le cas lors du premier confinement pour les épicerie qui n'étaient pas prioritaires et dans une moindre mesure les boucheries) tout en essayant de gérer au mieux le climat anxieux et les fortes contraintes liées aux différents protocoles sanitaires. Cette peur du virus tant chez les clients que les salariés, cette peur d'être à son tour contaminé, tout cela a particulièrement affecté nos boulangers. Et ils ne sont pas les seuls.

Si le confinement a fait perdre aux commerçants une partie de leur clientèle (particuliers mais aussi professionnels), il aura également eu l'effet d'un déclic pour nombre de citoyens qui se sont tournés vers une alimentation plus locale. « *De nouveaux clients du village sont venus chez nous, par obligation mais aussi par solidarité* » reconnaissent-ils. Et d'ajouter « *Certains sont même devenus des clients fidèles et ça fait plaisir* ». Ce client

qui a tant manqué à tous au printemps et qui manque de nouveau...

Une chose est sûre, c'est que tous, y compris celles et ceux qui peuvent poursuivre leur activité "presque normalement", car il y en a fort heureusement, admettent que revivre un tel scénario est éprouvant et s'assimile à un véritable coup de poignard.

Alors à quelques semaines des fêtes de fin d'année, restons prudents et espérons pouvoir passer Noël entourés de nos proches. Si nous devons retenir un peu de positif de cette année 2020, annus horribilis, c'est sans nul doute le lien social, la proximité et la solidarité qui se sont renforcés sur notre commune ; des valeurs que tout un chacun aura tout le loisir d'entretenir une fois l'épisode COVID-19 derrière nous. La qualité de vie à Garons ne pourra qu'en tirer les bénéfices.

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)


[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
appel gratuit

VÉHICULES ÉLECTRIQUES SYNTHÈSE



L'ENTRETIEN DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Si vous êtes propriétaire ou héritier d'une concession, il vous revient de l'entretenir. Laisser votre concession à l'abandon, c'est le risque de la voir reprise par la commune.

Définition d'une concession

Une concession funéraire désigne un emplacement de terrain nu dans un cimetière sur lequel vous pouvez acheter l'usage (mais pas le terrain).

L'entretien d'une concession, une obligation civique ?

Acheter une concession permet d'assurer la pérennité d'une sépulture. À condition de l'entretenir. Que vous ayez acheté une concession ou que vous en ayez hérité, vous êtes tenu à une obligation d'entretien pour assurer la décence des lieux et la sécurité des visiteurs. Cet entretien vaut également pour les concessions nues, dépourvues de sépulture. Il en va de votre responsabilité.

Que se passe-t-il en cas d'abandon de la concession ?

Tombes en état de délabrement, mauvaises herbes qui courent sur des concessions sans sépulture, abords négligés..., le maire peut vous rappeler à vos obligations en exigeant le nettoyage de votre concession. Si rien ne change, la commune a la possibilité d'engager une procédure de reprise pour état d'abandon.

Médiathèque Saint-Exupéry : «C'est la rentrée» !

Dans le cadre du Nîmes Métropole Festival Jazz, qui fête ses 14 ans cette année, la Médiathèque de Garons a été sélectionnée pour recevoir Jacques Gust, animateur de l'émission Jazz à Nîmes, pour une conférence qui s'est déroulée le samedi 3 octobre 2020.

Passionné de Jazz, il a présenté les meilleurs moments de ce festival depuis sa création en 2006, à travers les musiciens, les formations des différents pays, les vedettes, les belles découvertes, les artistes régionaux, les grands concerts...

En parallèle s'est tenue une très belle exposition photos sur le Jazz.

Cette manifestation s'est adaptée aux circonstances particulières et a offert un beau moment de détente et partage.



L'évasion passe aussi par la lecture. La médiathèque vous propose un choix varié de documents, adultes, jeunes et enfants. Comme chaque année en ce début d'automne, la rentrée littéraire adulte est riche de belles parutions avec notamment des romans où se révèlent à côté d'écrivains confirmés, des primo romanciers talentueux. Une sélection éclectique viendra enrichir les rayons de la médiathèque. La bande dessinée très prisée des lecteurs, petits et grands ne sera pas en reste, et les inconditionnels pourront découvrir les suites des séries, ainsi que de nouveaux albums. Il y aura aussi une sélection de nouveautés en littérature jeunesse.

Lecture papier, mais aussi lecture sur supports numériques : la médiathèque prête des liseuses (lecture sur écran) avec une sélection variée d'Ebooks, romans actuels, policiers, fantasy, classiques... Pour les personnes

adultes ou enfants, en situation de handicaps (déficience visuelle, handicap moteur, intellectuel, troubles DYS ou autres), et qui souhaitent lire ou pouvoir continuer à lire, la médiathèque prête aussi du matériel de lecture adapté : le lecteur audio Daisy, avec un large choix de titres à écouter. N'hésitez pas à vous renseigner et à tester.

Les enfants quant à eux ont repris le chemin de l'école et aussi celui de la médiathèque pour les animations lecture proposées aux classes maternelles et primaires.

Pour rappel l'inscription est gratuite. Il vous suffit de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou d'un livret de famille pour les enfants. L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir (inscriptions, renseignements, accompagnements, échanges...). Un bel automne de lectures et autres distractions !

Bienvenue à

BM auto

Achat vente reprise et réparation auto

06 41 59 91 96

06 64 82 28 72

bm.auto30900@gmail.com

10 RUE EDMOND ALDOSA - GARONS

Effet d'ongles et esthétique

Michèle Peloux

Prothésiste ongulaire et esthéticienne

06 19 67 07 81

effetdonglesesthetique@gmail.com

2 RUE MARMET - GARONS

OBLIGATION DE METTRE SON NOM SUR LES BOÎTES AUX LETTRES

De nombreuses personnes se posent la question de savoir si le nom est obligatoire sur la boîte aux lettres. Depuis l'apparition de la boîte aux lettres normalisée, les nouvelles constructions édifiées après 1979 sont dans l'obligation de mettre en place cette boîte aux lettres qui inclut dans ses normes l'identification de l'habitant du logement.

En d'autres termes, vous devez au moins mettre votre nom de famille sur votre boîte si vous êtes concerné par cette loi. Si vous n'êtes pas concerné, nous vous conseillons tout de même de mettre votre nom. Si vous ne le faites pas, il se peut que votre courrier n'arrive pas à destination.



INFORMATION À PARTAGER AUTOUR DE VOUS



La municipalité de Garons propose, depuis fin 2018, l'application INFO-FLASH, téléchargeable sur smartphone et tablette, afin de communiquer en temps réel toute information concernant votre commune.

Pour cela, il vous suffit de télécharger gratuitement et sans inscription l'application INFO-FLASH depuis

- aucune inscription pour les utilisateurs,
- aucune donnée personnelle, totalement anonyme,
- fonctionnement sur tablette et smartphone
- l'actualité locale en toute simplicité.

Nous vous invitons donc à télécharger l'application par PLAY STORE ou GOOGLE PLAY si vous avez un téléphone ou une tablette ANDROID et sur APP STORE si vous avez un IPHONE ou un IPAD.

Choisissez ensuite la commune (Garons ou 30128) puis la mettre en « favori ».

Vous pouvez ensuite choisir le type d'informations que vous souhaitez recevoir.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site <https://www.info-flash.com/>

vos notifications (annonces) vous informant des actualités (manifestations, festivités), en cas d'annulation d'événements, ou un signalement en temps réel d'événements imprévus (coupure d'eau), et en cas d'extrême urgence, des alertes afin de mieux se protéger ou se préparer. Vous pouvez choisir d'être informés de toutes les rubriques d'informations ou de celles de votre choix uniquement.

Le plus : vous avez la possibilité de partager l'information sur Facebook, WatsApp, SMS, Messenger, ou e-mail afin de diffuser rapidement une info urgente. Vous pouvez également enregistrer l'information sur votre agenda électronique, ce qui est très pratique !

Ainsi vous gardez un lien avec votre commune, où que vous soyez et à tout moment !

En résumé :

- informations et Alertes via des notifications,
- uniquement des informations utiles et officielles,

DÉPART À LA RETRAITE DU DOCTEUR BALEINE

Patrick Baleine, Docteur en médecine générale, installé à Garons depuis le 12 mars 1986, au rez-de-chaussée de l'immeuble « le Concorde » dans un 1^{er} temps puis au sein cabinet médical avenue de la Camargue, a pris sa retraite le 31 mars 2020.

L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite une excellente retraite et tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle vie !

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue au Docteur Julie EGENDER (Tél. : 04 66 70 00 60).

Un nouveau panneau d'affichage électronique INSTALLÉ SUR LA COMMUNE

En complément de celui qui a pris place devant la mairie depuis quelques années déjà, et remplacé il y a quelques semaines, un nouveau panneau d'information lumineux a été installé au niveau du rond-point de la Toscane.

Son affichage double face permettra de renforcer l'information municipale sur un des points stratégiques du territoire communal. Les usagers sont nombreux à emprunter ces voies et les commerces de proximité permettront, sans aucun doute, une visibilité accrue de ce panneau.

À l'instar de l'écran de l'Hôtel de Ville, des informations brèves sur les activités communales et associatives défileront. Ces informations seront bien entendu complétées sur les différents supports numériques que la mairie met à disposition des administrés : le site internet www.garons.fr et l'application Info-Flash notamment.



Déjections canines

Qui n'a, par malheur ou par bonheur diront les plus optimistes, marché sur une crotte malencontreusement jonchée sur un trottoir ou sur un bel espace public engazonné.

Au-delà de l'aspect répugnant de la chose, des règles s'imposent aux propriétaires des animaux de compagnie et collecter eux-mêmes les déjections de leur animal en fait partie.

Afin de préserver la propreté des espaces publics, trottoirs, parcs et jardins au bénéfice de l'ensemble des usagers, la ville de Garons s'est dotée de canisettes et de distributeurs de sacs d'appoint.

Ces équipements ont pour but de sensibiliser les maîtres de chiens à respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité notamment.

Ces installations sont situées :

- derrière la mairie,
- au Mas de l'Hôpital,
- à proximité de la Médiathèque,
- place Edmond Dalmas,
- rue des Cigalouns,
- square de la Gare,
- rue des Platanes,
- avenue des Argonautes,
- avenue de la Méditerranée angle rue des Tamaris.

En termes de réglementation, les déjections canines sont interdites sur :

- les voies publiques,
- les trottoirs,
- les espaces verts publics,
- les aires dédiées aux jeux pour enfants (les animaux y sont d'ailleurs souvent interdits).

Au même titre qu'un dépôt sauvage, l'abandon de déjections sur la voie publique peut être sanctionné par une amende de 68 € (Article R633-6 du Code Pénal).



Recensement MILITAIRE

Tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Documents à fournir : carte nationale d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois.

Si vous ne vous faites pas recenser :

- vous n'êtes pas convoqué à la journée de défense citoyenne et ne pouvez pas y participer,
- vous ne pouvez pas vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) tant que vous n'avez pas 25 ans,
- vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans...



Eau de Nîmes Métropole Le TÉLÉRELEVÉ POUR UN MEILLEUR SUIVI

Nouveau délégué du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur votre commune.

Nîmes Métropole a confié la délégation du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif à la Société des Eaux de la Métropole Nimoise sous le nom "Eau de Nîmes Métropole" à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour vous rien ne change, vous n'avez aucune démarche à entreprendre.

EAU DE NÎMES MÉTROPOLE DÉPLOIE UN SERVICE ADAPTÉ À CHACUN.

Pour tous renseignements vous pouvez :

- Vous connecter au site internet www.eaudenimesmetropole.fr
- Contactez le **09 69 36 61 02** notamment en cas d'urgence

Vous rendre en mairie de Claresnac le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour rencontrer un chargé de clientèle

Le Carré de l'Eau, nouvel accueil, situé 9 avenue de la Méditerranée à Nîmes est ouvert du lundi au samedi matin*.

* (lundi sur RDV, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et l'après-midi sur rdv, samedi de 9h30 à 12h)

Le télérelevé arrive chez vous courant 2020

Le télérelevé est une innovation, prise en charge par votre service de l'eau. Il permet de lire les compteurs à distance et de vous transmettre vos données de consommation par internet.

UN MEILLEUR SUIVI POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

Vous recevrez des factures basées sur votre consommation réelle et non plus sur une consommation estimée. Eau de Nîmes Métropole détecte toute anomalie : vous êtes alerté s'il y a une fuite chez vous et vous pouvez suivre votre consommation, pour mieux la maîtriser.

LE TÉLÉ-RELEVÉ, COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Un module radio est installé sur votre compteur d'eau.
- 2 Ce module radio transmet les données à un centre de traitement.
- 3 Ces informations sont ensuite mises à votre disposition par internet ou sur votre téléphone mobile.
- 4 Vous suivez à distance, votre consommation et vos factures.

Le télérelevé proposé par Nîmes Métropole est une solution de télécommunication respectueuse de l'environnement et du bien-être des personnes.

Différents facteurs concourent à garantir l'innocuité du télérelevé : fréquence radio adaptée pour cet usage, puissance d'émission très faible, durée d'émission très courte (moins de 4 secondes par jour). Par exemple, l'émission radio d'un compteur d'eau communiquant avec le télérelevé est comparable à celle d'une télécommande de porte de garage actionnée 2 fois par jour.

1 SECONDE D'ÉMISSION DE WIFI ÉQUIVAUT À 25 JOURS D'ÉMISSION DE TÉLÉRELEVÉ.

Forum des Associations 2020

L'habituel forum des Associations a, cette année encore, tenu toutes ses promesses malgré le contexte sanitaire. Une vingtaine d'associations de la commune étaient présentes.

La rentrée associative s'organise avec de nouvelles règles mais l'enthousiasme est toujours au rendez-vous. La municipalité remercie vivement les responsables et bénévoles pour leur investissement sans faille et leur implication.

Afin de les aider dans la continuité de leurs actions, les bâtiments communaux ont d'ailleurs été dotés de distributeurs de gel hydroalcoolique afin de palier,

dans la mesure du possible, la propagation du virus. À ce titre, il est impératif que l'ensemble des Garonnais respecte les gestes barrières et face preuve de civisme en ne laissant pas derrière eux leurs masques usagés, qui doivent systématiquement et uniquement être jetés dans les bacs dédiés aux ordures ménagères. Des poubelles ont été spécifiquement disposées à proximité des enceintes sportives pour limiter ces incivilités mais aussi pour préserver l'environnement et la santé des agents municipaux.

À retenir : l'an prochain le forum des Associations se tiendra le premier dimanche de septembre.



Hommage à Madame SAUREL NOTRE DOYENNE

Madame Lucienne SAUREL, née en novembre 1916, nous a quitté à l'aube de son 104^e anniversaire.

Garonnaise depuis 40 ans, elle passait chaque année 3 mois au Grand Travers où elle s'est encore baignée cette année.

Très impliquée dans la vie de notre commune, elle était adhérente au Club des Anciens Jeunes de Garons. Elle aimait la marche et la belote.

Le 11 novembre, elle accompagnait Monsieur le Maire pour déposer une gerbe de fleurs.



Madame SAUREL était très appréciée de tous.

Nous saluons sa mémoire.



Garons Team RUGBY à 5 **Une REPRISE avec LE SOURIRE**

Après plus de 6 mois de pause imposés par la crise du Covid-19, les joueurs du GTR 5 ont retrouvé avec le sourire le chemin des entraînements, fin août au stade Joseph Zanon. La reprise s'est déroulée dans le strict respect du protocole sanitaire instauré par la Fédération Française de Rugby (questionnaires de santé, restriction d'accès aux vestiaires collectifs, gestion individuelle des équipements...) afin d'assurer un maximum de sécurité pour tous les membres du club.

Nos rugbymen ont pu toucher à nouveau le ballon ovale avec un enthousiasme décuplé né de la frustration accumulée suite à l'arrêt prématuré de la saison précédente. Ce fut ainsi l'occasion pour eux de s'échapper temporairement d'un contexte pesant au travers de cette pratique du sport loisir. Tous entendent repartir sur de bonnes bases et retrouver les sensations de plaisir et de partage qui caractérisent le club.

Si le contexte épidémique ne vient pas à nouveau perturber le calendrier, c'est un programme copieux qui les attend avec la participation à plusieurs tournois au cours desquels ils auront à cœur de porter fièrement les couleurs garonnaises dans tout le sud de la France, sans oublier les nombreuses activités annexes organisées par les membres actifs du club (repas, sorties, matchs de Top 14...).

Le club a déjà enregistré de nouvelles adhésions pour cette rentrée et accueille bien entendu tous les autres curieux qui souhaiteraient découvrir, tous les lundis soir de 19h30 à 21h30, cette version mixte du rugby, ludique, sans plaquage et accessible à tous dans laquelle le GTR5 fait maintenant figure de pionnier dans le Gard.



Sportivement,
garonsteamrugby5@gmail.com

CLUB Costières Handball **LABELLISÉ PAR LA FFHandball**

Le club Costière Handball a été labellisé par la Fédération Française de Handball. L'association vient d'obtenir le label argent pour la saison 2018/2019.

Ce label met en avant différentes valeurs fondamentales au développement de ce sport :

- une augmentation du nombre de licenciés entre 9 ans et 12 ans,
- une amélioration de son niveau d'encadrement notamment chez les jeunes,
- la mise en place d'une pratique éducative de qualité,
- une vie de club riche, notamment par les animations proposées.



Nous félicitons sincèrement le club, son équipe encadrante et ses bénévoles pour le travail et l'attention quotidienne qu'ils portent à leurs licenciés.

Garons Tennis de Table

Appel aux bénévoles et futurs licenciés

Les entraînements pour la saison 2020/2021 ont repris le 5 septembre 2020 à la Halle de Sports de Garons. Afin que la saison se passe sous les meilleurs auspices, malgré le contexte sanitaire que nous subissons, l'association lance un appel aux bénévoles et futurs licenciés qui ne se seraient pas encore fait connaître.

Jours et horaires des entraînements :

Mercredi :

16h30 - 18h : entraînement Filles / Garçons de 7 à 17 ans (nouveaux)

17h30 - 19h : entraînement Filles / Garçons de 7 à 17 ans (anciens)

19h - 22h : entraînement Filles / Garçons de 18 à 99 ans

Vendredi : 18h00 - 22h30 : entraînement Filles / Garçons de 18 à 99 ans

Samedi :

14h-15h30 : entraînement Filles / Garçons de 7 à 17 ans (nouveaux)

15h - 16h30 : entraînement Filles / Garçons de 7 à 17 ans (anciens)

16h - 19h : entraînement Filles / Garçons de 18 à 99 ans

OU 14h ≈ 19h : compétitions jeunes

Dimanche : 8h – 18h compétitions

Pour toute information :

Christian MAUREL - Président

06 74 87 03 11 ou garonstt@yahoo.com



Association des Jeunes de Garons

VALORISER ET PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE

Les vacances d'été furent riches en échanges et bonne humeur pour les Jeunes de Garons.

Tout d'abord, du 24 au 26 juillet, les jeunes ont bivouaqué au lac des Cambous en Cévennes, sans portable ni télé et en totale autonomie. La journée, des activités de pleine nature, le soir des veillées et des nuits à la belle étoile. Que demander de plus !

Au mois d'août, du 26 au 29, l'association a une nouvelle fois organisé un Raid Aventure du « vivre ensemble » à Vaujauny dans les Alpes. Ce sont, cette fois-ci, 30 jeunes issus de quartiers prioritaires de Nîmes et de villages limitrophes (Garons, Bouillargues et Caissargues) qui ont pu goûter au plaisir du rafting, de la baignade dans des lacs d'altitude, aux randonnées, aux feux de camps, aux parcours sensoriels...

Pour compléter ces activités, des échanges avec un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse et un gendarme de haute montagne ont su suscité tout leur intérêt.



Les objectifs fixés par les responsables de l'association ont été atteints : valoriser et promouvoir le vivre ensemble tout en y mêlant le rapprochement avec les services de l'État et ses représentants.

L'association des Jeunes de Garons remercie chaleureusement ses bénévoles, ses partenaires, les parents et surtout les jeunes qui ont une nouvelle fois su s'impliquer et s'investir totalement dans les activités qui leur ont été proposées.



L'association G2AA Ne baisse pas les bras

Pour cette rentrée, les associations sportives, dans leur ensemble, souffrent du contexte sanitaire et des mesures instaurées, nécessaires pourtant à la limitation de la propagation du virus.

L'association G2AA ne baisse pas les bras et dès le mois de septembre comptait déjà 48 enfants licenciés et une vingtaine de marcheurs nordiques. Une section « running » est d'ailleurs actuellement à l'étude.

Pour l'athlétisme plusieurs sections sont accessibles :

Nouvelle section baby : de 3 ans à 5 ans

Éveils athlétiques : de 6 ans à 8 ans

Poussins : de 9 ans à 10 ans

Benjamins : de 11 ans à 12 ans

Minimes : de 13 ans à 14 ans

Cadets : de 15 ans à 16 ans

Les entraînements :

Baby : mercredis de 10h30 à 12h - salle omnisport

Éveils athlétiques : mercredis de 13h30 à 14h30 - salle omnisport

Poussins : mercredis de 14h30 à 16h - salle omnisport et vendredis de 17h30 à 18h30 sur la sablette

Benjamins, minimes et cadets : mercredis de 16h à 17h30 et vendredis de 18h30 à 19h30 sur la sablette.

Pour la marche nordique (adultes tous niveaux) :

Lundis : rendez-vous à 14h au Mas de l'Hôpital pour covoiturage

Samedis : rendez-vous à 9h au Mas de l'Hôpital pour covoiturage

Marche nordique niveau compétition :

Jeudis : rendez-vous de 18h30 à 20h au Mas de l'Hôpital.

Contact : Marie-France et Franck ROBERT

Courriel : virgine.loic@wanadoo.fr



JUDO CLUB GARONS Une reprise dans les meilleures conditions

Soucieux de la sécurité et du bien être de nos judokas et de leurs parents, le club met actuellement en place une organisation solide afin que la reprise se fasse dans les meilleures conditions possible face à la crise sanitaire.

Vous trouverez toutes les informations sur le nouveau fonctionnement des cours sur le site internet du club.

judogarons.e-monsite.com ou sur notre page facebook : judo club Garons.



AMSL

Le festival du santon annulé



L'Association Municipale des Sports et Loisirs de Garons organise traditionnellement, depuis 45 ans maintenant, le Festival Régional du Santon à la salle des fêtes.

Cette année, tout était engagé pour que le festival se déroule du 7 au 15 novembre 2020.

Malheureusement la crise sanitaire liée à la COVID-19 a contraint l'association, à son grand regret, à annuler la manifestation.

Les bénévoles vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le festival 2021.

Jazz à Garons TOUJOURS PLUS DE JAZZ

L'année 2020 a été une année en demi teinte pour l'association « Jazz à Garons ». Effectivement, avec la crise sanitaire un seul concert a pu être organisé au mois de mars, celui de mai ayant été annulé.

Pour 2021, Jazz à Garons compte bien rattraper le temps perdu avec deux programmations de grande qualité :

- un premier spectacle le vendredi 12 mars à 21 heures avec les « Mama Shakers ». 2 filles et 3 garçons qui n'ont qu'une envie, celle d'enflammer le public,
- le 28 mai avec le « Collectif Paris Swing » qui aurait dû assurer une représentation en mai 2020. Là encore cette formation ne laissera pas le public garonnais indifférent.

Tous à vos agendas en espérant que d'ici là nous pourrions nous retrouver sans plus aucune contrainte.



CHICHOUMELLE

DATES DES ATELIERS DE DANSES TRADITIONNELLES 2020/2021

Tous les jeudis :

- 3 décembre et 17 décembre 2020,
- 7 janvier et 21 janvier 2021,
- 4 février 2021 et bal de l'association prévu fin février,
- 4 mars et 18 mars 2021,
- 1^{er} avril et 15 avril 2021,
- 6 mai et 20 mai 2021,
- 3 juin et 17 juin 2021 (17 juin fin des ateliers).

- Lundi 2 juin : Fête de la musique 2021

Les ateliers sont assurés par un animateur et les musiciens de l'association Chichoumelle (guitare, accordéon, cornemuses, flûtes, violon, hautbois languedocien, chants...).



Les cours ne sont pas dispensés durant les vacances scolaires et en raison des mesures sanitaires évolutives relatives à la COVID-19, les ateliers sont susceptibles d'être annulés.

Salle Saint Étienne (à côté de l'église) - rue Xavier Tronc - Contact : chichoumelle@orange.fr

Les Anciens Jeunes TOUJOURS PRÊTS à REBONDIR

La saison 2019/2020 a été écourtée à la suite de la pandémie de COVID-19, mais la présidente et les membres du bureau ont gardé le contact avec tous les adhérents. Garder en permanence ce lien social pour éviter l'isolement était le maître mot durant cette période difficile.

L'amicale a repris ses activités une fois par semaine, Monsieur le Maire ayant mis à notre disposition la salle des fêtes le jeudi après-midi. Nous y organisons là notre loto hebdomadaire suivi d'une petite collation en respectant les gestes barrières et la distanciation, chose qui nous serait impossible au Lavoir car la salle est trop exiguë.



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, nous avons programmé divers repas et sorties à la journée tout au long de l'année, mais aussi et surtout notre loto annuel à la salle des fêtes, le dimanche 10 janvier 2021. La longévité de notre association vient, sans nul doute, de l'investissement de ses bénévoles qui organisent tout au long de l'année de très belles manifestations. Le nombre grandissant de ses adhérents au fil du temps est la preuve de notre réussite. L'aide régulière de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal conforte la volonté du club de poursuivre son but.

VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS SONT LES BIENVENUES



Que vous soyez association ou particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la Commission en charge de la Communication Municipale.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments et vous faire connaître à l'adresse suivante :
secretariat@garons.fr

POINT INFOS

EAU POTABLE

EAU DE NÎMES MÉTROPOLE : Carré de l'Eau - 9 avenue de la Méditerranée - 30000 Nîmes.

Tél : 09 69 36 61 02

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES

VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan. Tél. 09 69 32 35 52

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs



**ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE - BROYAGE
DÉBROUSSAILLAGE**

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
contact@abatout.fr

2, chemin de la Courbade
30128 GARONS - tél. 04 66 700 222
www.abatout.fr

planete auto
Carrossier à Garons(30)
Tel : 04 66 70 13 04

1990/2021
31 ans d'expérience
en tolerie peinture et mecanique
Restaurations de vehicules



18 RUE DE BOUILLARGUES 30128 GARONS
carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr

Agréé TOUTES Assurances
ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMIN - SERENIS

Formprod Design

Rodrigue
Coiffure

GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrique-coiffure.fr

Le Maire et le Conseil Municipal remercient les annonceurs pour leur contribution.

Mon encart publicitaire dans LES PARUTIONS de ma commune

Le Garons Mag, bulletin municipal de Garons qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2 400 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celles refusant les publicités.

Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez :
Ab Ovo au 04 66 62 93 63
ou par mail : abovo2000@orange.fr
pour connaître les tarifs.

AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl
AMÉNAGEMENT

ggl-amenagement.com

04 66 689 689

Groupe **GGL**